

***STRATEGIE DE LA CHINE
ENVERS LES PAYS DE L'ASIE DU SUD-EST***

**Mémoire de géopolitique
du colonel Samkhan KHLOT
dans le cadre du séminaire « Asie »**

Directeur : Monsieur Stephen DUSO-BAUDUIN

22 mars 2006

FICHE DOCUMENTAIRE

1. Stratégie de la Chine envers les pays de l'Asie du Sud-Est.
2. 2006_memoire_geop_Strategie de la Chine_COL Khlot V1.doc
3. Colonel, armée de Terre, KHLOT Samkhan, Cambodge
4. 22 mars 2006
5. Division B – groupe B2
6. Mémoire de géopolitique
7. La Chine est un grand pays qui se situe dans l'Asie centrale, entourée par quatorze pays frontaliers. Depuis longtemps et jusqu'à aujourd'hui, elle a changé plusieurs fois de visages en fonction de chaque régime. Dès la création du parti communiste chinois en 1921 à Shanghai, et en particulier lors de la proclamation de la République Populaire de Chine, elle entre dans le désastre. Mais après la guerre froide, elle a changé rapidement dans trois domaines : politique, économique et militaire. En ce qui concerne la politique, elle applique la politique de la Chine unique c'est-à-dire la « Chine continentale » et à l'extérieur, elle renforce ses relations internationales, spécialement avec l'ASEAN (Association des Nations du Sud-est Asiatique). Puis, dans le domaine économique, elle est sortie de l'économie planifiée à l'économie de marché en transformant toutes les anciennes structures. Grâce au niveau système, elle se développe rapidement en se positionnant au troisième rang après les Etats-Unis et l'Allemagne. Enfin, elle s'est également modernisée dans le domaine militaire en augmentant son budget de défense pour rattraper les grandes puissances du monde.
8. Mots clés : *Asie – Chine – Sud-Est – Politique – Economie – Militaire*

STRATEGIE DE LA CHINE ENVERS LES PAYS DE L'ASIE DU SUD-EST

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1 STRATEGIE POLITIQUE

- 1.1 La politique intérieure de la Chine
- 1.2 La politique énergétique
- 1.3 La politique de système bancaire
- 1.4 La politique d'emploi, de chômage et d'insécurité au travail
- 1.5 La structure du marché du travail en Chine
- 1.6 L'insécurité dans le travail en Chine
- 1.7 La politique de la Chine envers l'Asie du Sud-est

2 STRATEGIE ECONOMIQUE

- 2.1 La réforme fiscale
- 2.2 La réforme des entreprises de l'Etat
- 2.3 La montée de la puissance commerciale.
- 2.4 La dépendance énergétique chinoise
- 2.5 Les pressions sur la monnaie chinoise

3 STRATEGIE MILITAIRE

- 3.1 La Chine et la mer
- 3.2 La Chine et les opérations de maintien de la paix de l'ONU
- 3.3 Les liens avec les pays hors zone
- 3.4 La politique avec les armes nucléaires
- 3.5 Armements chimiques et bactériologiques
- 3.6 La non militarisation de l'espace
- 3.7 Les mines antipersonnel
- 3.8 Contrôle des exportations
- 3.9 Le rêve de guerre non conventionnelle

CONCLUSION

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

La Chine est un grand pays qui se situe en Asie orientale. Pendant la guerre froide, elle se confronte avec les deux superpuissances : les Etats-Unis et l'Union soviétique. Avant même la fin de la guerre froide et l'effondrement de l'Union soviétique, la Chine regardait l'Asie Pacifique comme une région à part dans l'environnement stratégique international et en particulier, l'Asie du Sud-est qui concerne la stratégie politique, économique, militaire. Pourquoi la Chine a besoin inévitablement de l'ASEAN ? Quels sont les avantages et les difficultés de la Chine dans le passé, le présent et le futur ?

Nous évoquerons successivement sur ces trois points essentiels comme suivant :

_1^{ère} partie = la stratégie politique.

_2^{ème} partie = la stratégie économique.

_3^{ème} partie = la stratégie militaire.

1 STRATEGIE POLITIQUE

En jeu politique, la Chine fait face aux plusieurs facteurs, au niveau intérieur de même qu'au niveau extérieur :

Elle joue actuellement deux rôles différents entre régime politique et régime économique, cela veut dire que la Chine applique le régime communiste mais l'économie capitaliste. A l'époque guerre froide, elle était communiste. Le régime repose sur une trilogie institutionnelle où le parti communiste désigne le congrès national du peuple (parlement), fort de 2000 délégués, lequel nomme (par acclamations) le conseil d'Etat (gouvernement) dirigé par le premier ministre. En réalité, tout procède des échelons supérieurs du parti, dont l'organe suprême de décision est le Comité permanent du bureau politique, composé de 9 membres.

En globale, le pouvoir suprême du pays est le secrétaire général du parti.

1.1 La politique intérieure de la Chine

En ce qui concerne la politique intérieure de la Chine, elle repose sur les clauses importantes comme suivants :

Avec l'implosion de l'URSS en 1991 et la fin du monde bipolaire, elle disparaissent les menaces traditionnelles, en revanche elle apparaît les signes de tension interne. La situation ethnique du pays, de plus en plus difficile à gérer, notamment au Xinjiang et en Mongolie intérieure se complique à partir de fin 1991 par l'accession à l'indépendance des républiques musulmanes d'Asie centrale voisines, le Kazakhstan, le Tadjikistan et la Kirghizie. En effet, si la disparition de la menace laisse les mains libres à la Chine, l'autonomie de ces républiques constitue une nouvelle source potentielle de déstabilisation pour Pékin.

D'autre part, en ce qui concerne Taiwan, en mars dernier la République populaire de Chine a fait voter une loi, dite « antisécession », lui permettant de recourir à des « moyens non pacifiques » pour empêcher tout séparatisme. Cela veut dire que Taiwan n'est qu'une province de la Chine bien qu'autonome. C'est un pays unique et indivisible ; les deux régimes se reconnaissent pas diplomatiquement, mais coopèrent économiquement ; la République populaire de Chine est prête à accepter au sein d'un même Etat deux systèmes politiques (l'un communiste, l'autre, plus libéral, celui de Taiwan).

En plus, la Chine a beaucoup de défis relativement l'énergie, le système financier, le chômage, la géographie...

1.2 La politique énergétique

La Chine est devenue le second consommateur de produits pétroliers. Elle a dépassé le Japon. Elle est désormais la source de 2/5 de la demande mondiale de pétrole. Pour développer

rapidement son économie, elle l'a besoins inévitablement. Avec d'énormes besoins_ très peu d'immeubles sont chauffés, la climatisation est encore peu répandue, et le nombre de véhicules automobiles par habitant est très faible_ le potentiel pour l'augmentation de la consommation d'énergie est gigantesque. En 2004, la demande de pétrole en Chine a augmenté de 16% par rapport à 2003. Les autorités chinoises ont restructuré la plupart des entreprises d'Etat dans le secteur du pétrole et du gaz en deux firmes intégrés verticalement : China National Petroleum Corporation (CNPC), auparavant impliquée dans l'exploration et la production pétrolière, et China petrochemical Corporation (Sinopec), chargée du raffinage et de la distribution. A ces deux compagnies spécialisées régionalement s'ajoutent China National Offshore Oil Corporation (CNOOC) et China National Star Petroleum Corporation (CNSPC), créée en 1997. L'ensemble de ces compagnies est placé sous l'autorité de l'Administration d'Etat pour l'Energie, créée en 2003. L'objectif de cette restructuration a été d'éliminer les filiales et des dizaines de petites raffineries non rentables, possédées par les collectivités locales, afin de rendre proches les nouvelles entités chinoises des grands groupes pétroliers étrangers. Dans le même ordre d'idée, des productions en bourse ont été effectuées en 2000 et 2002 pour attirer des capitaux étrangers. Par ailleurs, la Chine a multiplié les accords avec les étrangers, en particulier, les républiques musulmanes de l'ex-soviétique, au premier rang desquelles le Kazakhstan, afin de s'assurer des approvisionnements réguliers en pétrole

1.3 La politique de système bancaire

Les banques commencèrent à assurer une fonction d'intermédiation financière lorsque la réforme de l'entreprise décentralisa le financement de l'investissement et des crédits de fonctionnement. La période des réformes vit le développement d'institutions financières, bancaire et non bancaires. En mars 1978, la Banque Populaire de Chine fut séparée du ministère des Finances et élevée au rang de ministère. En septembre 1983, elle devint la Banque centrale. Les réformes revitalisèrent également des banques spécialisées : la Banque de l'agriculture, la Banque de la construction, la Banque industrielle et commerciale et la Banque de Chine. Enfin, le tissu bancaire se diversifia : aux quatre banques commerciales d'Etat susmentionnées, furent adjointes des banques municipales, des coopératives rurales de crédits, des banques commerciales par action, des banques commerciales urbaines, et des établissements bancaires spécialisés (Zhengce xing yinhang) : Banque chinoise du développement, Banque chinoise d'import/export, Banque du développement agricole de Chine.

La Chine dispose désormais de deux instances de régulation de son système financier. La banque populaire de Chine (Zongyang renmin yinhang), qui est en fait une banque centrale, et la commission chinoise de régulation des banques (Zhongguo yinhangye jiandu weiyuanhui), organisme de pilotage de la réforme bancaire, créé en 2003.

Les règles du bon fonctionnement des banques sont publiées sur le site de la Commission pour la régulation des banques chinoises. Les prêts non productifs doivent être ramenés à 5% de l'encours des prêts et le résultat brut d'exploitation doit atteindre 11% au moins. La commission publie aussi les compte- rendus de réunion dans lesquelles les banques d'Etat ont été réprimandées : gestion laxiste, non application des règles, absence d'inspection en cas de violation des règles, et sanctions légères.

La tâche ardue à laquelle est confrontée la Banque populaire de Chine et la Commission de régulation des banques est d'assainir l'énorme en cours de créances douteuses qui ont alourdi, au cours des dernières années, les bilans des banques d'Etat. Cette accumulation de prêts irrécouvrables tient à un effet pervers de la réforme du financement des entreprises publiques. En décidant, au cours des années 1990, de rendre financièrement indépendantes les entreprises d'Etat, les autorités ont tenté de rompre un lien légal : leur accoutumance au financement par dotation budgétaire. La démarche était sensée. Sa réalisation, hélas, a abouti à un désastre. Les entreprises publiques habituées au renouvellement automatique des dotations budgétaires, n'éprouvaient aucunement la nécessité de rembourser leurs banques. Elles ne le firent pas. Année après année, l'épargne des ménages, qui représente environ 40% du PIB a été engloutie, après avoir déposée dans les banques, dans le tonneau des Danaïdes des entreprises d'Etat. Les institutions financières chinoises, des quatre grandes banques d'Etat aux coopératives de crédit et aux caisses postales, furent submergées par une avalanche de créances douteuses. A cela trois raisons : la politique laxiste de prêts qui a alimenté, tout au long des années 1990 le surinvestissement, l'absence d'évaluation du risque, et la collusion entre les banques d'Etat et les entreprises publiques. Faute de pouvoir mobiliser des capitaux par voie de cession ou nantissement des droits de propriété, les entreprises comptaient sur les prêts bancaires pour développer leurs activités. Le contrôle des banques sur l'utilisation du capital étant inefficace, ce surinvestissement des entreprises se traduit par un endettement excessif, qui se répercutait sur les bilans bancaires sous forme de prêts non recouvrables.

Trois instruments ont été jusqu'à présent mis en place pour tenter d'enrayer cette dérive qui stérilisait du capital sur une échelle sans précédent : 1) une refonte de grille d'évaluation des créances bancaires ; 2) l'établissement de sociétés de défaisant (Zichan guanti gongsi) ; 3) la recapitalisation des banques insolubles, en puissance des milliards de dollars dans les gigantesques réserves accumulées par la Chine.

1.4 La politique d'emploi, de chômage et d'insécurité au travail

De profonds changements sont intervenus dans le marché du travail au cours des vingt dernières années : réduction de la taille de l'entreprises d'Etat, importance croissante du secteur privé, ralentissement de la croissance de l'emploi rural et essor des migrations

intérieures. Mais il subsiste encore de larges excédents de main-d'œuvre dans le secteur rural (150 millions de personnes environ) et dans les entreprises d'Etat. En terme d'emploi, l'impact de l'adhésion à l'OMC pourrait également se révéler douloureux : si la croissance du PIB se maintenait à 7% en moyenne et que l'élasticité de l'emploi était de 0,5 (un point de croissance du PIB se traduisant par un demi point de croissance de l'emploi), ce qui correspond à l'évolution de deux dernières années décennies, le taux de chômage pourrait doubler au cours des années 2005-2006 et atteindre 10%, jusqu'à ce que la réforme des entreprises d'Etat soit achevée (Ray Brooks, Tao Ran. China Labor Market Performances and Challenges, China & World Economy, vol. 12. n° 1, 2004).

1.5 La structure du marché du travail en Chine

Au regard de l'administration, la Chine reste un pays agricole : 60% de la population est classée dans la catégorie rurale dans le recensement de 2000, contre 89% en 1980.

L'accroissement naturel de la population a décéléré au cours des années 1990 pour atteindre 1% par an. Toutefois, l'augmentation de la population en âge de travailler fait que la croissance naturelle de la main-d'œuvre est légèrement supérieure (1,5%/an). Les licenciements massifs, conséquence des restructurations (25,5 millions pour la seule période 1998-2001) ont en fait ramené les effectifs du secteur d'Etat de 60% en 1995 à 25% de l'emploi urbain en 2004.

On notera l'effondrement, en 15 ans du secteur public et collectif, et la montée irrésistible du secteur non étatique. Le secteur d'Etat et le secteur collectif, qui représentait 75% de l'emploi urbain en 1995, perd 68 millions d'emplois en 10 ans (de 1995 à 2004, tandis que le secteur privé (y compris le secteur sino étranger et les autres formes de propriété) crée un nombre équivalent d'emplois (69 millions) durant la même période et passe de 10% à 26% de l'emploi urbain.

Ces réductions d'effectifs ont été, il vrai, plus que compensées par des créations d'emploi dans le secteur privé et sino étranger (17,5 millions d'emplois créés de 1996 à 2001) et 75 millions d'emplois créés dans durant la même période dans le secteur informel, mal répertorié et sans doute très sous-estimé par les statistiques officielles : petits métiers de la rue, construction, services à domicile, etc. Il s'agit là sans aucun doute d'un effet de rattrapage dans le secteur des services, auparavant atrophié.

1.6 L'insécurité dans le travail en Chine

En 2004, 894 mineurs sont morts dans des accidents du travail dans la seule province du Guizhou. Cette province détient le triste record des accidents dans les mines (XH, 11 mars 2005).

Le 1^{er} décembre 2004, 166 mineurs meurent à la suite d'une explosion dans la mine d'Etat de Chenjiashan à Tongchuan (Shaanxi). Une foule estimée à 800 personnes, composée des parents de victimes déclenche une 2^emeute, s'en prenant aux bâtiments gouvernementaux et aux fonctionnaires. Des fonctionnaires locaux ont fait porter la responsabilité de la tragédie sur des graves négligences dans la sécurité sur l'activité des directeurs de cette mine détenue par l'Etat (Beijing, AFP, 2 décembre 2004).

Les indemnités payées par le gouvernement provincial aux familles devraient atteindre 200 000 yuans en 2005, mais ce n'est qu'un objectif. Les grandes mines de charbon ne représentent que 15% du total national, bien au dessous de 60% que l'on peut voir aux Etats-Unis. En 2004, 6027 mineurs chinois sont morts dans 3 639 accidents du travail (administration chinoise d'Etat pour la sécurité du travail).

A cause de l'incapacité technique, la Chine ne peut pas résoudre sur ce problème par aux pays occidentaux.

1.7 La politique de la Chine envers l'Asie du Sud-est

Si toutes les capitales de l'ASEAN (Association des nations du Sud-est Asiatique)

Reconnaissent désormais la République Populaire de Chine, la plupart entretiennent des relations de plus en plus étroites avec Taiwan. C'est-à-dire que si, officiellement, les rapports entre Pékin et les pays de l'ASEAN sont déclarés satisfaisants, la méfiance à l'égard des ambitions régionales de la Chine est quasi générale en Asie du Sud-est.

Ainsi, à titre d'illustration de cette situation, même si une certaine détente est observable, les relations sino-vietnamiennes sont très marquées par le grave conflit militaire de 1979, et les litiges frontaliers, surtout insulaires et maritimes, qui opposent profondément les deux voisins aujourd'hui.

La Chine se rend bien compte que bon nombre de ses voisins méridionaux font preuve d'un dynamisme économique, malgré la crise actuelle, dont elle recueille ainsi quelques avantages pour son propre développement. Un tel constat incite les dirigeants chinois à une modération relative vis-à-vis de ceux-ci. D'autant que, face à une menace au moins latente constituée par la Chine, les Etats de l'Asie du Sud-est qui en ont les moyens augmentent leur budget de défense pour acquérir des armes plus performantes.

Si pourtant, l'ASEAN a contribué à tempérer sérieusement les risques de conflits locaux, avec l'instauration du « forum régional » en 1994, la diplomatie de plus en plus musclée de Pékin fait apparaître de sérieuses craintes dans une Asie du Sud-est où, par ailleurs, les minorités chinoises jouent un rôle économique déterminant.

La Chine suit avec attention les évolutions stratégiques en Asie du Sud-est. Déjà très irritée par l'adhésion du Viêt-Nam à l'ASEAN en 1995, Pékin a de nouveau pris ombrage de l'élargissement de l'Association au Laos et surtout au Myanmar.

L'évolution de l'attitude de la Chine faces aux négociations sur le désarmement permet d'être prudemment optimiste quant à ses capacités d'adaptations et de compromis sur certains points. La Chine prétend actuellement se concentrer sur les mesures de confiance et l'amélioration de sa transparence, tout en soulignant de plus en plus fréquemment que la « transparence » est également une obligation qui s'impose aux autres. En particulier, les pays en Asie du Sud-est parce que l'ASEAN joue pour le moment un rôle beaucoup plus important dans les intérêts stratégiques de la Chine en Asie Pacifique. Si l'association ne constitue pas à proprement parler une puissance, elle paraît en revanche comme un pôle régional indépendant et stabilisateur « politiquement, elle a de bonne relations avec chacune des puissances, tout en demeurant à une distance raisonnable de toutes. L'ASEAN pratique une diplomatie d'équilibre des grandes puissances » et ne tolère pas le fait qu'une d'entre elle veuille dominer la région. En établissant des relations diplomatiques normales avec chaque puissance et en exploitant leurs différences et leurs réalités. L'ASEAN a établi un mécanisme de contrôle et d'équilibre réciproque des puissances grandissant ainsi la paix, la stabilité et le développement dans la région ». Cette perception du rôle positif joué par l'ASEAN explique sans aucun doute que la Chine ait accepté de se joindre à l'ARF (le Forum Régional de l'ASEAN) pour la Chine, cette diplomatie régionale suggérait que l'ARF ne laisserait pas les débats au sein de l'ARF être accaparés par une puissance majeure. Sa position, elle envisage que tous les membres doivent être mutuellement non agressif. Les disputes territoriales historiques et les conflits d'intérêts devraient être réglés pacifiquement par la négociation et le dialogue. Les mesures de confiance mutuelles entre pays d'Asie Pacifique devraient être établies progressivement et améliorées en accord avec le souhait des pays concernés. La coexistence de forces plurielles et leur coopération mutuelle devraient être préservées et les réalités. Parmi tous ces principes, la Chine accorde une attention toute particulière à celui de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays.

2 STRATEGIE ECONOMIQUE

Puis nous évoquerons de l'économie de la Chine en résumant selon chaque période.

Depuis longtemps, en particulier dans la dynastie Qing, l'économie de la Chine était ruinée par le commerce de l'opium orchestré par les Huit armées occidentales (la Grande Bretagne, le Pays-Bas, le Portugal, l'Espagne, l'Allemagne, l'Italie, la France et les Etats-Unis).

L'avènement de la République Populaire de Chine en 1949 a entamé une période d'autarcie économique suivie de mesures macro-économiques, notamment le << Grand Bond en Avant >>, désastreuse pour le pays.

Nous allons montrer de la chronologie des grands événements politico-économiques 1949-1978 :

1^{er} octobre 1949 : Proclamation de la République populaire de Chine.

Le parti communiste chinois (PCC), dirigé par Mao Zedong, prend le contrôle de la Chine continentale. Les nationalistes, conduits par Jiang Jieshi 'Chiang Kai-Chek), établissent leur gouvernement à Taiwan (décembre 1949).

1949-1952 : Réforme agraire.

1953 : Premier plan quinquennal. Il ne débutera véritablement qu'en 1955.

1955 : Nationalisation de l'industrie et du commerce privés.

1958 : Le <<Grand bond en avant >> et les communes populaires. Au début de l'année 1958, le PCC lance une campagne de développement industriel et rural visant à faire un meilleur emploi des énormes réserves de main-d'œuvre dont dispose le pays. L'expérience se solde par un désastre. Les erreurs <<gauchistes >>, se combinant avec le retrait des techniciens soviétiques et trois années de calamités naturelles, aboutissent à une catastrophique désorganisation de l'appareil productif. La famine qui en résulte fait entre 16 et 30 millions de victimes.

1960 : Rupture sino-soviétique. La querelle porte aussi bien sur des questions idéologiques que stratégiques (l'accès de la Chine à la technologie nucléaire). Elle aboutit au retrait de l'assistance technique soviétique.

1966-1976 : La Révolution culturelle. Mao Zedong lance au printemps 1966 un <<mouvement de masse >> à l'encontre des dirigeants du parti <<engagés dans la voie capitaliste >>. Les lycéens et les étudiants-les <<gardes rouges >>-constituent le principal secteur de ce mouvement, ils seront à leur tour réprimés, parfois dans des conditions atroces, en 1969. Le mouvement se poursuit par intermittence, jusqu'en 1976. Il prend fin avec la mort de MAO et l'arrestation des dirigeants les plus liés à l'ère maoïste, la <<bande des quatre >> dont fait partie la veuve du président, Jiang Qing.

Décembre 1978 : III^e plenum du XI^e Comité central. Cette réunion consacre le retour au Deng Xiaoping et constitue de véritable coup d'envoi des réformes économiques

A ce moment là, la Chine applique l'économie socialiste (l'économie planifiée) en adoptant le système économique de l'Union soviétique, surtout au moment où Mao Zedong domine le pouvoir. Au cours de ces trois décennies, la Chine a eu une crise du modèle soviétique : les équilibres fragiles entre production, investissement et consommation sont rompus avec l'accélération de la collectivisation, en 1956. Les mécanismes sur lesquels reposait la croissance s'enrayent. Le retard de l'agriculture bloque l'essor de l'industrie, qui peut dégager suffisamment de capitaux pour investir massivement. L'industrie, légère dépend à 90% de matières premières agricoles et l'agriculture est à la merci de tout aléa climatique. Mais surtout, le modèle soviétique crée peu d'emploi, alors que la Chine est pourvue d'une abondante main-d'œuvre, et consomme beaucoup de capital alors qu'il reste rare.

Mais, après la mort de Mao Zedong en 1976 et l'arrivée de Deng Xiaoping au pouvoir, une formule interdite, l'économie socialiste de marché, a permis à la Chine d'ouvrir progressivement son économie tout en conservant son régime politique. Le gouvernement a fait la réforme en milieu rural : lorsque les réformes débutent en 1978, la Chine est encore l'un des pays les plus pauvres du monde avec 60% d'une population totale de un milliard d'habitants vivant au dessous de ce que les Nations Unies considèrent comme le seuil de pauvreté (moins d'un dollar par jour). Les pauvres, dans leur écrasante majorité, se dans les régions rurales, où vivent les trois quarts de la population chinoise. La Chine accomplit alors non pas une, mais trois transitions remarquables : de la planification centralisée vers l'économie de marché, de l'agriculture vers l'industrie, de la prédominance écrasante des campagnes vers une urbanisation accélérée. Cette triple transition s'accompagne d'une augmentation très sensible des revenus et il a fait également les réformes urbaines et la décentralisation économique. C'est dans ce contexte que s'ouvrit la réforme de l'économie urbaine, en octobre 1984. Elle fut marquée par l'introduction d'un système de prix dual, des prix administrés coexistant des prix de marché. Cette réforme porta essentiellement sur les e prix des produits finis, mais ne concernait pas les prix des facteurs de production (la terre, le travail, le capital). Elle se caractérisa aussi par une considérable diversification du régime de la propriété dans l'industrie et surtout, par une considérable décentralisation de l'activité économique. Nous présentons la chronologie des grands événements politico-économiques (1979-2005) :

1979. Loi sur les co-entreprises sino-étrangères.

1980. Quatre zones économiques spéciales sont créées dans la province du Guangdong (Shenzhen, zhuhai, shantou) et dans la province du Fujian(Xiamen).

1984. Réforme urbaine ouverture de 14 villes côtières et des deltas(Rivière des perles, Fleuve Bleu, rivière Min).

1989. Massacre de la place Tian an men.

1990. Création de la zone de développement économique de Pudong à Shanghai. Ouverture d'une bourse à Shanghai.

1992. Voyage de Deng dans le sud (nanxum).

1993. Apparition du concept d'économie socialiste de marché.

1995. Restructuration des entreprises d'Etat.

1997. Mort de Deng Xiaoping ; retrocession de Hong kong à la Chine.

1997. Crise financière asiatique.

2001. Entrée de la Chine à l'OMC.

2003. Accord de partenariat économique rapproché inaugurant un accord de libre échange entre Hong kong et de la Chine (CEPA, Close Economic Partnership Agreement).

2.1 La réforme fiscale

En 1994, une nouvelle réforme (fenshuizhi : partage des impôts) redéfinit les recettes fiscales destinées au gouvernement central et celles destinées aux pouvoirs locaux. Précise également les recettes à partager et fixe modalités du partage. Les recettes assignées au gouvernement central sont : les droits de douane, une taxe à la consommation levée par les douanes, la TVA et l'impôt sur le bénéfice des entreprises publiques, une taxe sur le chiffre d'affaire des chemins de fer, banques et compagnies d'assurance, et une taxe sur les revenus des institutions financières dépendant de la Banque populaire de Chine. Les taxes locales incluent l'impôt sur les bénéfices commerciaux, les taxes sur le revenu. Les impôts partagés sont la TVA, la taxe sur les transactions de valeurs mobilières (à Shenzhen et Shanghai, lieu d'implantation des deux bourses chinoises, uniquement), et les taxes sur les ressources naturelles. La TVA est partagée selon un ratio 75% (gouvernement central) et 25% (pouvoirs locaux). La taxe sur les transactions mobilières est partagée à égalité entre les niveaux central et local.

La réforme fiscale de 1994 s'est traduite un durcissement de la contrainte budgétaire pour les pouvoirs locaux. Elle a aussi provoqué un resserrement des liens entre les entreprises locales (et avant tout les entreprises publiques), et les pouvoirs locaux. Les autorités locales peuvent agir sur les prix des inputs et des coûts, et minimiser ainsi les profits à remettre au Centre.

2.2 La réforme des entreprises de l'Etat

La réforme des entreprises d'Etat est le cœur de la réforme économique en Chine. Après des années de réforme, les entreprises d'Etat ont expérimenté des changements considérables dans leur système de gestion et de fonctionnement. Aujourd'hui, la concurrence sur le marché devient plus intense et des progrès croissants sont réalisés. Par exemple, le gouvernement a

réduit les interférences administratives dans le fonctionnement des entreprises. La structure économique est plus rationnelle et la refonte de l'actionnariat s'accélère.

Promouvoir la restructuration stratégique de l'économie étatique.

Depuis la réunion du XV^e Congrès du Parti communiste chinois en 1997, la Chine a accéléré la restructuration stratégique des forces économiques étatiques. Un certain nombre de grands groupes, compétitifs au niveau international, ont émergé. Des petites et moyennes entreprises étatiques ont également gagné en vitalité. Le nombre des entreprises propriété de l'Etat ou contrôlées par lui a diminué, passant de 238 000 en 1998 à 150 000 en 2003. Dans le même temps, les profits réalisés par les entreprises d'Etat ont augmenté, de 21,4 milliards de yuans (2,6 milliards de dollars US) en 1998 à 495,1 milliards de dollars US) en 2003.

Quinze entreprises chinoises sont entrées dans la Fortune Global List 500 en 2003, parmi lesquelles quatorze sont des sociétés d'Etat, contre seulement trois en 1998. A l'issue d'un processus alliant fusions, acquisitions, locations, contrats et restructurations de l'actionnariat, la plupart des PME d'Etat ont également connu une diversification de leur structure de propriété ; dans le même temps, leur rentabilité s'améliorait de façon substantielle. Néanmoins, pendant la réforme, des problèmes sont aussi apparus. Certains ont voulu voir dans la restructuration à la fois un désengagement total de l'Etat des secteurs compétitifs, et la promotion du secteur privé. Certains se sont montrés trop agressifs vis-à-vis des ventes d'actifs publics, alors que dans le même temps certaines mesures empiétaient sur les droits et les intérêts des propriétaires, des créiteurs et des employés, provoquant des récriminations. Cependant, la réforme économique en Chine a pour objectif d'améliorer et de consolider le système socialiste, de moderniser la structure économique et d'accroître la vitalité et la compétitivité de l'économie étatique. Les politiques et les orientations doivent être comprises correctement. Il est faux de réclamer un désengagement total de l'Etat des secteurs compétitifs ou simplement d'insister sur la vente des actifs de l'Etat tout en ignorant les règles du marché.

La réforme des entreprises d'Etat doit permettre aux capitaux étatiques de circuler d'une façon rationnelle, mais également d'injecter plus de fonds dans les secteurs économiques clefs qui concernent la sécurité nationale et les industries qui en forment la base. La structuration des actifs doit être menée d'une manière diversifiée et dans le cadre d'une concurrence de marché juste, basée sur les conditions économiques des différentes industries et régions.

Au fur et à mesure de l'avancée des réformes, la proportion des actifs d'Etat dans l'économie nationale devrait en encore baisser, mais leur volume devrait augmenter et leur qualité s'améliorer. Les politiques menées dans certaines régions, visant à construire un petit nombre de groupes d'Etat puissant, ont eu un impact positif sur les économies locales.

2.3 La montée de la puissance commerciale.

En un quart de siècle (1978-2004), la Chine est devenue la troisième puissance commerciale après les Etats-Unis et l'Allemagne, détrônant pour la première fois son rival asiatique, le Japon. Elle n'était qu'à la 11^e place en 1993. La Chine engendre désormais 12% du commerce mondial. Depuis la politique d'autarcie des premières décennies du régime communiste, où le commerce extérieur était confiné dans un rôle passif-les exportations servant alors exclusivement à financer les importations indispensables- on mesure le chemin parcouru. L'ouverture inaugurée à la fin des années 1970, fondée sur la recherche de l'avantage comparatif, visait tout autant à amarrer la Chine au dynamisme de l'Asie orientale, qu'à régénérer, par le truchement des technologies étrangères, un système économique au bord de l'asphyxie.

Deux indicateurs permettent de prendre la mesure de l'ampleur et de la rapidité de l'ouverture. De 1978 à 1991, la croissance annuelle moyenne des échanges extérieurs a été le double de celle du PIB. La part des importations dans le PIB est passée de 5% en 1978 à 34% en 2004. Ce dernier ratio est quelque peu trompeur. L'évaluation du PIB. En dollars ne reflète pas la richesse réelle du pays et tend donc à surestimer le degré d'ouverture. Il n'empêche. La libéralisation du commerce extérieur chinois s'est traduite par une explosion des dollars, importations et des exportations. Inférieur à 20 milliards de dollars en 1978, le commerce extérieur a dépassé les 1 150 milliards de dollars en 2004. En d'autres termes, le commerce extérieur a été multiplié par 57 en 27 ans. Une telle performance rappelle celle du Japon entre 1960 et 1984. Selon l'OMC, il aura fallu 20 ans aux Etats-Unis pour faire passer leur commerce extérieur de 100 à 1000 milliards de dollars, et 26 ans à l'Allemagne. Il aura suffi de 16 ans à la Chine pour franchir ce seuil.

Cette envolée des échanges extérieurs a été obtenue par une exploitation systématique de l'avantage comparatif chinois : une main-d'œuvre abondante et bon marché. Elle va faire du textile, des jouets, de la chaussure, bref d'un grand nombre de commerce international. Avant les réformes, seules huit corporations d'Etat étaient habilitées à traiter avec l'étranger. Aujourd'hui, des milliers d'entités économiques peuvent légalement importer et exporter. Mais il reste que le droit d'importer n'est pas le droit de distribuer. L'implication de la Chine dans l'administration est de plus en plus marquée. En 2004, les importations chinoises dépassaient les 500 milliards de \$. La croissance mondiale, une réduction des droits de douanes en Chine (par exemple dans l'automobile, de 37,6% à 30% en 2005), devraient permettre la poursuite de ces performances. Les produits des technologies de l'information (+50% en 2004), l'électroménager et le textile devraient les principaux moteurs des exportations chinoises. On peut toutefois s'attendre à ce que l'excédent commercial se réduise au cours des prochaines

années, la croissance des importations devrait situer entre 18% et 22% en 2005, tandis que celle des exportations être comprise entre 16% et 18%.

En dépit de ces impressionnants résultats en volume, le commerce extérieur chinois continue à reposer sur l'assemblage de composants fabriqués ailleurs qu'en Chine. Les forces vives du commerce extérieur chinois sont constituées par les entreprises sino étrangères, tandis que le poids des entreprises publiques décline dans les échanges avec l'étranger. Le commerce d'assemblage en 2004 environ 58% des exportations et 50% des importations. Au premier trimestre 2005, importations et exportations des entreprises sino étrangères représentaient 58% du commerce extérieur chinois, 1% de plus que durant la même période en 2004, tandis que le commerce extérieur des entreprises d'Etat (27% du total), diminuait de 3%. Il faut enfin signaler la part grandissante (15% du total) du secteur collectif et du secteur privé dans le commerce extérieur chinois.

Les exportateurs chinois souffrent d'un triple handicap : ils disposent de faibles capacités en recherche et développement ; ils peinent à établir la réputation internationale de marques commerciales chinoises, et manquent enfin d'un réseau de commercialisation global.

La forte hétérogénéité régionale de l'économie chinoise se reflète également dans le commerce extérieur. Le Guangdong est, au premier trimestre 2005, la première province chinoise en matière d'échange extérieurs (29% du total), suivie par le Jiangsu(16,5 %) et Shanghai (14,16%). L'ouverture induit une plus grande vulnérabilité de la Chine en général et des régions côtières en particulier aux extérieurs.

En 2004, les principaux partenaires restaient l'Asie (600 milliards de dollars) et l'Amérique du Nord (167 milliards de dollars). Au premier trimestre 2005, l'Union européenne est le premier partenaire commercial de la Chine, suivie des Etats-Unis et du Japon. Fait remarquable, la Corée s'est hissée en quelques années au rang de 6° partenaire commercial de la Chine.

La déconcentration administrative se traduit par la délégitimation de plusieurs compétences du gouvernement central aux échelons locaux. Les autorités

Depuis les années 80, la Chine est ainsi devenue un acteur majeur dans les industries textiles et les objets manufacturés de basse avec la qualité, conservant des prix très bas grâce à une main d'œuvre nombreuse et bon marché, lui valant le surnom d'atelier du monde.

Ce n'est que plus récemment que certaines entreprises chinoises ont su imposer leur marque dans des secteurs de pointe, le rachat d'entreprises étrangères.

L'adhésion de la Chine à l'OMC a confirmé sa place grandissante dans l'économie mondiale, se profilant comme un nouveau centre économique à l'instar des Etats-Unis, de l'Union européenne et du Japon. Les exportations chinoises sont très compétitives et constituent une grande partie du déficit budgétaire américain.

Les autorités ont adopté une stratégie d'ouverture progressive de l'économie, qui n'a ouvert que très récemment des secteurs clés comme les banques ou les assurances. Cette ouverture

parcimonieuse, synonyme d'arrivée de capitaux étrangers, lui a sans doute permis de résister à la crise asiatique

2.4 La dépendance énergétique chinoise

Les besoins énergétiques chinois sont croissants, et dépassent actuellement les ressources énergétiques disponibles/ des coupures fréquentes ont lieu dans des villes moyennes, et certaines usines doivent cesser leur activité plusieurs heures durant la période de pointe, notamment dans les zones industrielles du littoral.

- Charbon : 80% des besoins en électricité (1,4 milliards de tonnes en 2002)
- Pétrole : 230 millions de tonnes, dont 70% exploités en Chine, le restant provenant de surtout de Russie et du Moyen- Orient. La consommation de pétrole augmente à un rythme rapide (12% par an), liée notamment à la croissance du parc automobile (56 millions de voitures automobiles sont prévues à l'horizon 2010). En deuxième rang après les Etats-Unis, la Chine importe en 2005 5,4% du pétrole brut mondial.
- Gaz naturel : projets d'approvisionnement en provenance d'Australie..

Cet approvisionnement, dans un contexte de hausse des prix du pétrole, rend la Chine potentiellement vulnérable économiquement, et justifie ses efforts envers des « Etats-voyous » comme le Soudan. Par ailleurs, les conditions d'exploitation du charbon sont désastreuses et occasionnent régulièrement des morts dans les mines.

L'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping, l'inauguration d'une politique d'ouverture sur l'extérieur et de réformes économiques audacieuses, se sont accompagnées d'une réévaluation de la position stratégique de la Chine dans le système mondial. Abandonnant la logique de l'encerclement et de l'isolement pour celle de l'ouverture sur l'extérieur, la logique de la mobilisation politique de population pour celle du développement économique, Deng Xiaoping a focalisé sur la stratégie économique parce que la primauté de l'économie sur le militaire constituait la condition indispensable à une véritable montée en puissance des forces armées chinoises.

La Chine était devenue en 1992 un nouveau partenaire de l'ASEAN, qui regroupe Brunei, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Viêtnam. Elle coopère étroitement avec l'ASEAN dans l'économie et la lutte contre crime organisé. Elle renforcera la coopération avec l'ASEAN par le biais d'un pacte sur le libre- échange et des projets dans le bassin du Mékong, selon ministre chinois des affaires étrangères. Les négociations entre la Chine et l'ASEAN sur la création d'une zone de libre- échange avaient débuté en mai 2002 et le troisième cycle de négociation sera en Thaïlande.

C'est lors la réunion annuelle entre la Chine et l'ASEAN que le premier ministre chinois Wen Jiabao a annoncé les nouveaux domaines de coopération à développer entre les deux parties.

Dans son discours intitulé : « Approfondir la coopération globale et promouvoir le développement du partenariat stratégique entre la Chine et l'ASEAN », Wen Jiabao a indiqué que la Chine est disposée à construire, de manière plus intensive avec l'ASEAN, des relations complètes, et qu'elle souhaite en outre entreprendre une collaboration plus étroite basée sur l'avantage réciproque. En tenant compte des réalisations acquises et de la tendance du développement des coopérations multilatérales, la Chine et l'ASEAN vont faire du transport, de l'énergie, de la culture, du tourisme et de la santé publique, les 5 nouveaux domaines de coopération d'importance majeure. Avant quoi, l'agriculture, la télécommunication, exploitation des ressources humaines, les investissements mutuels et la mise en valeur du bassin de Mékong, ont constitué les 5 thèmes clés précédents entre la Chine et l'ASEAN. Par rapport à ces anciens domaines de coopération, d'ailleurs plutôt axés sur l'économie, les nouveaux projets ratissent plus large.

C'est dans les années 1990 que les relations entre la Chine et l'ASEAN ont pris leur essor. En juillet 1991, le ministre chinois des affaires étrangères de l'époque Qian Qichen participe à la cérémonie d'ouverture de la 24^{ème} Conférence de ministres des affaires étrangères de l'ASEAN, il s'agit de la première rencontre officielle entre la Chine et l'ASEAN. En juillet 1996, la Chine obtient auprès de l'organisation un statut de consultant. En 2003, la Chine et l'ASEAN établissent enfin des relations de partenariat de coordination stratégique.

Selon Shen Chen, directeur adjoint de l'institut de recherche de l'industrie culturelle relevant de la Commission d'Etat pour le développement et la réforme de Chine estime que grâce à sa position géographique, sa coopération dans le domaine culturel avec les pays de l'ASEAN a de belles perspectives. Nous l'écoutons maintenant : « coopération entre les deux parties est dotée d'un immense potentiel. Bien qu'il y ait des points communs entre les différentes cultures asiatiques, ce qui est d'ailleurs bénéfique pour tout le monde, les échanges culturels est indispensable. Cela permettra en outre de donner une perspective de développement encore plus large à l'exploitation de l'industrie culturelle. Celle-ci est d'ailleurs mise en valeur par la différence culturelle, les expositions, l'animation ou encore dans l'enseignement. Le champ de la coopération, en ce qui concerne la culture, ne manque pas d'horizon ».

Shen Chen indique en même temps que l'année 2005 manque le 15^{ème} anniversaire de la normalisation des relations entre la Chine et l'ASEAN. Actuellement, ces liens se nouent à tous les niveaux. Sur le plan économique, la Chine et l'ASEAN sont réciproquement : principaux partenaires commerciaux. La Chine et l'ASEAN vont en outre bientôt établir leur zone de libre échange. Aujourd'hui les deux parties prennent enfin en considération les échanges culturels, ce qui correspond aux intérêts de tous les pays et améliore encore davantage la coopération globale.

2.5 Les pressions sur la monnaie chinoise

La politique officielle chinoise est celle d'un flottement contrôlé de la monnaie. En réalité, le système de change fixe arrime le yuan au dollar américain. Les pressions de la hausse de la monnaie chinoise sont dues à l'excédent commercial considérable sur les Etats-Unis et aux entrées massives d'investissement direct étranger. Ces deux phénomènes aboutissent à la constitution de réserves en devises considérables. Pour certains, elles sont aussi le signe d'une sous-évaluation de la monnaie chinoise. Mais la compétitivité prix de la Chine vient surtout de l'énorme réservoir de main-d'œuvre bon marché. La réévaluation du RMB aurait sans doute un impact nul ou négatif sur les entreprises étrangères travaillant en Chine.

L'administration chinoise des devises étrangères (State Administration of Foreign Exchange, SAFE) joue un rôle déterminé par le statut particulier de la monnaie chinoise : son absence de convertibilité. Ainsi, la SAFE avait-elle pour mission d'empêcher les devises étrangères de sortir de Chine. Son rôle est plutôt aujourd'hui de freiner l'entrée des capitaux étrangers en Chine. La SAFE définit également des quotas pour l'achat de titres par les acquisitions faites par les compagnies chinoises à l'étranger. La SAFE a enfin investi massivement dans les banques d'Etat chinoises. C'est elle qui a recapitalisé à hauteur de 22,5 milliards de dollars la Banque chinoise de la construction et la BOC en décembre 2003, par le truchement de Central Huijin Investment Co. Elle contrôle 85% de ces deux banques.

3 STRATEGIE MILITAIRE

A partir des années 1990, les objectifs donnés à l'Armée Populaire de Libération deviennent beaucoup plus ambitieux puisque les forces modernisées et mieux équipées devraient contribuer à projeter la puissance chinoise au-delà de ses frontières. Cependant, même si la constitution d'un fer de lance est en cours de constitution, le maintien de l'ordre demeure toujours une mission importante de l'APL et voit son champ d'application étendu aux régions périphériques de la Chine où se manifestent séparatistes. Le commandement chinois admet de ce fait la nécessité de forces professionnalisées, avec cependant pour conséquence une armée à deux vitesses. Une armée de masse, mal équipée, destinée à la défense territoire, d'une part, et des forces d'action rapide très entraînées et mobiles avec un équipement en pleine modernisation, d'autre part.

Les gouvernants chinois ont vu dans la situation internationale actuelle une opportunité pour moderniser leur armée qui, pour l'heure, reste en grande partie une armée de pays pauvre, en réduisant ses retards technologiques. En effet, l'arsenal militaire chinois est composé, pour l'essentiel, de copies de matériels soviétiques conçus dans les années 1950. Aussi, à partir de 1989, le budget de la défense augmente d'année en année.

L'idée de « guerre localisée dans un contexte de haute technologie » où les opérations militaires exigent rapidité, souplesse et précision, à l'image de la guerre du Golfe que les stratèges chinois ont suivi avec une attention très soutenue, prévaut dorénavant dans la doctrine militaire chinoise. Dans la nouvelle pensée chinoise, les stratèges cherchent à doter l'APL d'une véritable capacité de défense de l'avant pour contenir toute agression par la mer et protéger les voies de communication. C'est le concept de « défense active », qui implique d'intervenir vite avec peu de forces, plutôt que tardivement avec des moyens plus importants.

La modernisation de l'APL devrait permettre à la Chine d'imposer rapidement sur la scène internationale la reconnaissance de son statut de grande puissance. Cette affirmation des ambitions chinoises se traduit par une évolution de la stratégie maritime. La zone d'action de la marine doit pour s'étendre à une première chaîne d'îles qui, de l'archipel japonais à Bornéo en passant par Taiwan et les Philippines, inclut les mers de Chine orientale et méridionale. A plus long terme, la marine cherchera à acquérir la capacité de se projeter dans la Pacifique mais aussi dans l'Océan indien, afin de satisfaire à un nouveau besoin stratégique de contrôle des voies d'approvisionnement maritime.

La marine militaire chinoise est la troisième du monde en tonnage avec cependant des bâtiments âgés, pour la plupart. Mais, la modernisation des forces navales s'est d'abord

effectuée en développant les capacités de lutte anti-sous-marins russes de classe « kilo », à propulsion nucléaire, dont l'ambition est dans un premier temps de pouvoir imposer un blocus à Taiwan. Le développement des capacités de troupes et de débarquement suivra de près.

3.1 La Chine et la mer

La Chine n'a jamais été une grande nation maritime, même si elle se plaît à mettre en avant les exploits du seul marin célèbre de son histoire, Zheng He, qui dirigea plusieurs expéditions de grande envergure jusqu'aux côtes orientales de l'Afrique, entre 1405 et 1433. Jusqu'à un passé très récent, la marine chinoise restait le parent pauvre, équipé d'un grand nombre de bâtiments anciens, strictement cantonné à un rôle côtier. L'importance stratégique de la mer était niée dans l'esprit des dirigeants.

En 1982, la Convention de Montego Bay, qui créait la notion de zone économique exclusive, agrandit brutalement le domaine maritime de la Chine, qui réalisa toute son importance. Ceci se traduisit par la promulgation, le 25 février 1992, d'une loi sur << la mer territoriale et sa zone contiguë >> . Ce texte, dont certaines dispositions ne sont pas conformes à la convention de 1982, précise entre autres les revendications de Pékin en mer de Chine, en affirmant sa souveraineté sur Taiwan, mais aussi sur les Diaoyu, les Pratas, les Paracels, les Spratly et même Natuna.

De manière très cohérente, la Chine a entrepris, depuis la fin des années 1980 (on a parlé d'un plan sur treize ans qui aurait été lancé en 1987), une réelle modernisation d'une partie de sa flotte. On est bien sûr, encore très loin d'une marine hauturière sérieuse, mais il existe un petit noyau, composé de quelques bâtiments d'origine russe ou de conception et de, d'une construction locale réelle valeur militaire. Si la RPC maintient ses efforts en vue de renforcer sa flotte, elle sera à même de faire régner sa loi sur cet ensemble maritime, contrôlant ainsi une zone par laquelle transitent entre autres la majorité des approvisionnements du Japon. On note toutefois que, surtout pour des raisons budgétaires et techniques, le rêve du porte-avions chinois, symbole de puissance, est régulièrement repoussé. La marine chinoise est, avec plusieurs centaines de bâtiments, la troisième marine au monde par le tonnage. Mais la moyenne d'âge de cette grande flotte est très élevée, et elle ne baisse pas malgré l'arrivée de quelques bâtiments de fabrication russe, sinon de conception, plus modernes. Depuis plus d'une décennie, l'achat, ou la construction, d'un porte-avions est annoncé régulièrement comme imminent, sans jamais être concrétisé. Il manque aussi à cette marine une capacité hauturière tout à fait étrangère à ses traditions. Aujourd'hui cependant, quelques navires de guerre chinois ont entrepris des traversées de longue durée, se rendant en escale jusqu'aux Etats-Unis et au Canada, ainsi que dans le golfe du Bengale et en Afrique de l'Est. Il ne s'agit pas encore d'une vraie << politique du pavillon >>, mais le progrès réalisé en quelques années est tout à fait remarquable. Sur un plan plus technique, il faut cependant noter que, faute de

capacités de lutte sous-marine modernes, et pour des rations de conformation physique du plateau continental, la flotte chinoise peut se voir dénier toute liberté d'action sur les théâtre Nord et Ouest par deux ou trois SNA modernes. Cette marine est aussi très régulièrement mise en exergue

La capacité amphibie de cette marine est aussi très régulièrement mise en exergue, le plus généralement au cours d'un ou deux exercices annuels de grande envergure, qui sont tous destinés à démontrer une capacité de reconquête de Taiwan. Elle demeure cependant très limitée en termes de capacité de transport, pour ne pas parler de sa valeur purement militaire ni du soutien qu'elle pourrait recevoir au cours d'opérations qui rencontreraient une opposition notable.

Des ambitions à long et très long et très long terme en direction du Pacifique existent également. Elles visent, tout d'abord, à acquérir une capacité de présence dans la zone de la première chaîne d'îles, limitée par le Japon, Taiwan, les Philippines et la Malaisie. Dans un deuxième temps, la marine chinoise voudrait être capable de contester la suprématie américaine à l'intérieur de la deuxième chaîne d'îles, des Kouriles jusqu'aux Mariannes et aux Carolines. Ce n'est, enfin, que dans un troisième temps, que la Chine deviendrait une puissance maritime globale. L'amiral Liu Huaqing, seul grand marin chinois du XX^e siècle, avait parrainé cette ambition dans les années 1990, alors qu'il était vice-président de la commission militaire centrale. Les échéances fixées pour les trois étapes étaient respectivement 2000, 2020 et 2050. Or, même si elles n'ont pas été tenues, les ambitions demeurent.

Les forces aériennes constituent la seconde priorité de modernisation. L'armée de l'air compte 6000 avions de combat mais pour la plupart très vétustes, ne présentant pas de rayon d'action suffisant pour couvrir notamment l'archipel des Spratly. La Chine cherche donc à obtenir une véritable capacité aéronavale avec ses futurs porte-avions ou porte-aéronefs et à acquérir des avions de combat modernes ainsi que des avions ravitailleurs. La Russie semble être le fournisseur idéal pour obtenir les équipements convoités. La Chine possèdera également prochainement une bonne capacité de transport avec des IL 76. Enfin, certains observateurs estiment qu'elle cherche à conclure avec la Russie un accord lui permettant de construire dans ses propres usines le TU 22 M Backfire, avion supersonique de 4000 km de rayon d'action.

L'armée de terre, forte de plus de 2 millions d'hommes, ne possède qu'une capacité relativement réduite. Cependant la mise sur pied des unités d'action rapide améliore considérablement son efficacité. Il s'agit de formations de 1000 à 1500 hommes très bien entraînés qui ont pour missions de réaliser une percée ou saisir un point clé. L'effort d'équipement porte particulièrement sur les véhicules de combat, l'électronique, l'information et

les missiles. Avec les moyens amphibies qui existent aujourd'hui et sa flotte de transport, Pékin aurait la possibilité de mener une opération de débarquement d'un volume de 10 000 hommes, assez loin de ses eaux territoriales. Cette opération ne recevrait pas cependant un appui aérien suffisant et ne bénéficierait pas d'un soutien C3I efficace.

Toutefois, on peut estimer que l'APL travaille d'arrache-pied à acquérir la capacité de projeter une force significative en mer de Chine du sud.

En dépit, cependant, des énormes efforts de modernisation qu'elle consent, la Chine ne dispose pas encore des moyens militaires conventionnels suffisant pour affirmer ses ambitions, y compris au niveau régional. Agitant l'image d'une puissance qu'elle est loin de posséder, la Chine tente en fait, selon le concept de l'un de ses stratèges antiques, de « vaincre sans combattre ».

Dans le domaine nucléaire, la Chine a procédé à un essai, le 29 juillet 1996, avant d'annoncer qu'elle se ralliait au moratoire sur l'interdiction des tests déjà respecté par les quatre autres puissances nucléaires qu'elle n'a cessé de moderniser. Cette force, constituée de missiles balistiques terrestres ou embarqués à bord de sous-marins, lui permet de pratiquer une politique de dissuasion nucléaire. Cependant, outre ce concept de dissuasion stratégique, somme toute bien compris, les pays de la région craignent que la Chine s'engage sur la voie de la miniaturisation des armements nucléaires afin d'en prévoir une utilisation au plan tactique.

Après avoir analysé la posture stratégique générale de la Chine en Asie et avoir établi un constat actuel de ses forces armées, nous allons successivement étudier l'état de ses relations avec chacun de ses voisins.

3.2 La Chine et les opérations de maintien de la paix de l'ONU

Le premier contact de la Chine avec les opérations de l'ONU fut fort douloureux, puisqu'il s'agissait de la guerre de Corée. Elle était à l'époque exclue de l'Organisation et joua d'abord le rôle de l'agresseur, puis celui du vaincu. Depuis sa réintégration, elle a en permanence apporté un soutien verbal fort au principe des opérations de maintien de la paix, mais exige que ces opérations respectent certains principes, qui limitent largement leur champ d'application :

- _respect de la souveraineté de tous les pays et non-ingérence dans leurs affaires intérieures ;
- _forte réticence à l'utilisation de la force militaire, y compris pour les besoins humanitaires ;
- _obtention préalable de l'accord du pays où aura lieu l'intervention, strict respect de la neutralité et intervention de l'usage de la force sauf pour l'autodéfense ;

_refus de participer à une opération de maintien de la paix si les conditions de succès ne sont pas réunies et refus de voir une force de maintien de la paix devenir partie prenante à un conflit. Au nom du respect de ces principes, la Chine a longtemps refusé de participer aux différentes opérations, jusqu'en 1990, date à partir de laquelle elle a commencé à envoyer des observateurs, en nombre cependant beaucoup plus restreint que les autres membres permanents du conseil de sécurité. Elle a, à ce jour, envoyé une seule << militaire >> en opération de maintien de la paix, unité du génie chargée de reconstruction d'infrastructures civiles au Cambodge.

3.3 Les liens avec les pays hors zone

Depuis longtemps, la Chine entretient des relations militaires avec des pays situés hors de sa zone régionale d'action. Pendant longtemps, il s'est agi de coopération classique, qui comprenait à la fois des fournitures d'armes et la formation de stagiaires. La cible était surtout des pays dans lesquels il était possible d'exporter les théories maoïstes, en Afrique principalement. Ce furent, à quelques exceptions près, des opérations sans lendemain, ne serait-ce que parce qu'Africains et chinois éprouvèrent quelques difficultés à coopérer.

A partir des années 1980, en dehors des opérations purement proliférantes, dont il sera question par la suite, de nombreuses tentatives ont été faites, en particulier pour développer des coopérations techniques. Les pays occidentaux se prirent au jeu et chacun développa son propre programme, souvent assorti de la vente de quelques échantillons. Les exportateurs considéraient qu'il s'agissait là d'une sorte de << droit d'entrée >> à acquitter pour s'introduire dans << l'immense marché potentiel de la modernisation complète de l'armée du monde >>. Les Etats-Unis perfectionnèrent des intercepteurs, la France et l'Italie se retrouvèrent en concurrence pour la modernisation d'un chasseur-bombardier, l'Espagne coopéra sur un mortier, chacun exportant des canons, un radar ou quelques hélicoptères. Les événements de 1989 marquèrent un coup d'arrêt brutal à toutes ces entreprises. Les pays de l'Union européenne s'interdirent, par le communiqué de Madrid du 15 décembre 1989, toute coopération avec l'APL. De leur côté, les Etats –Unis interrompit leurs relations, pour les reprendre dès 1993 en ce qui concerne les rencontres, mais en maintenant l'embargo sur les matériels. En dehors de ces considérations liées aux droits de l'homme, les mœurs de la Chine en matière de protection de la propriété industrielle étaient directement mises en cause. Tous les matériels qu'il était possible de copier le furent, et le plus souvent proposés à l'exportation, en concurrence des originaux. Echaudés, la plupart des industriels occidentaux, parfois à la suite de << fortes et amicales >> pressions de la part de leurs autorités de tutelle, cessèrent toute collaboration et abandonnèrent même des contrats en cours.

Profitant de cette disparition de la concurrence, quelques pays très indépendants ont, de leur côté, tenter de développer des programmes communs par lesquels les deux partenaires se passeraient de toute coopération avec les grandes puissances occidentales. IL s'est agi Notamment du Brésil, à travers, au moins, un programme de satellite de télédétection. En 2001, la mise en commun des connaissances des deux pays permis à chacun de disposer, sans passer par d'autres sources, d'un satellite ayant certaines capacités de renseignement. La collaboration entre Israël et la Chine est beaucoup plus intéressante, et prit au cours des toutes dernières années une ampleur parfois inquiétante. Il faut se souvenir qu'Israël à longtemps réservé ses échanges militaires à Taiwan et à l'Afrique du Sud, les trois pays formant le << triangle des pays parias >>. L'île nationaliste a pendant de nombreuses années bénéficié de transferts de technologies qui lui ont permis de construire sur place, à une époque où il lui était très difficile de trouver des fournisseurs d'armements, un certain nombre de matériels de première nécessité (missiles sol mer de défense côtière et vedettes rapides, entre autres). Les années 1990 ont marqué un tournant dans les relations diplomatiques de Taipei, ces deux anciens alliés de misère l'abandonnant pour la RPC. L'Afrique du Sud, qui disposait de quelques capacités propres en matière d'industrie de défense a apporté un petit écot, en particulier au niveau des matériels importés et modifiés sur place. Mais c'est surtout Israël qui intéressait la Chine populaire, en raison de son accès aux technologies américaines les plus sophistiquées, et qui continuait à développer en commun des programmes très haut niveau. On a ainsi parlé du >> don >> d'un des prototypes du Lvi, un chasseur de la classe des F 16 et autres Mirages, qui aurait permis de développer le F 10 (deuxième du nom), on promet qu'il sera le fer de lance de l'armée de l'air continentale à partir de 2005. Ce prototype incorporait déjà beaucoup de sous-ensembles en provenance des Etats-Unis. A partir de 1995, les annonces de coopérations militaires si israéliennes se sont multipliées. En dehors du Lavi, il a été question de missiles air-air Python et, en 1999, de la fourniture de plusieurs exemplaires d'un radar de surveillance aérienne aéroporté qui devaient être installés sur des cellules d'avions gros porteurs fournis par l'Ukraine ou la Russie. L'affaire a suscité une émotion suffisante aux Etats-Unis pour que cette dernière transaction soit sèchement bloquée, l'annonce ayant été curieusement faite en juillet 2000, par Ehoud Barak lui-même, au cours des négociations sur le processus de paix qui se tenaient à Camp David, avant la réunion du G8 au Japon. L'attitude israélienne est d'ailleurs assez ambiguë, car ses industriels de la défense essayaient dans le même temps de vendre à l'Inde des technologies sensibles _ce qui a également provoqué des blocages à Washington_, et fournissent encore des capacités de reconnaissance satellitaire à Taiwan.

Pékin à aussi cherché des collaborations auprès d'autres partenaires des Etats-Unis, qui soient à la fois assez proches pour bénéficier de technologies suffisamment avancées et assez libres pour pouvoir les transférer. Le Pakistan, qui avait reçu des quantités non négligeables d'armes

américaines et françaises, a longtemps rendu de grands services. Pour les mêmes raisons, depuis plus d'une décennie, Ankara est un partenaire privilégié, tout comme Santiago du Chili. En dehors des liens volontaires que certains pays entretiennent avec la défense chinoise, surtout au niveau de l'industrie de l'armement, il existe par ailleurs des liens <<involontaires >>. Ces actions sont généralement peu agressives, car la seule exploitation de la sinophilie naïve, qui fait partie du politiquement correct des pays occidentaux, suffit à fournir de nombreux renseignements. La Chine emploie ainsi un nombre très important de traducteurs chargés d'exploiter les normes quantités de documentation ouverte et très facilement disponible. Les centaines de délégations chinoises qui effectuent chaque année des visites dans les installations les plus sensibles des armées des pays les plus développés rédigent des rapports très complets qui sont exploités avec minutie. Enfin, la Chine organise de nombreux congrès et séminaires qui, judicieusement pourvus d'à côtés touristiques, attirent de nombreux scientifiques du plus haut niveau dont les communications apportent beaucoup à leur homologues invitants.

En dehors de l'exploitation des sources ouvertes, qu'il serait bien naïf de reprocher à qui que ce soit, il existe un vrai problème d'accès illégal à différentes sources. Les organismes de renseignement chinois sont en effet particulièrement actifs dans ce domaine, à tel point que de plus en plus de services de contre-espionnage occidentaux considèrent qu'ils sont devenus la principale menace. Encore une fois, la sinolâtre est la principale aide dont bénéficient les acteurs de ce pillage des technologies occidentales. Outre les contributions offertes par des acteurs non chinois, pour tous les motifs classiques liés à ce genre de relation, Pékin (mais aussi Taiwan qui, d'ailleurs, use des mêmes pratiques) bénéficie de l'apport d'une diaspora très importante. L'exportation de celle-ci, migrants économiques légaux ou non, mais aussi très nombreux étudiants ayant choisi de ne pas retourner au pays, est l'une des tâches des ambassades chinoises, comme d'ailleurs celle des autres représentations plus ou moins officielles de Taiwan. Des dizaines de milliers de chercheurs, ingénieurs et techniciens sont employés dans les secteurs les plus pointus des technologies modernes par des organismes et des firmes occidentales. Certains d'entre eux relèvent directement des services de leurs pays d'origine, mais plus nombreux encore sont ceux qui sont amenés à fournir des renseignements en raison des pressions exercées leur famille restée au pays. Il est d'ailleurs significatif de constater que les chercheurs et les fonctionnaires que la Chine populaire envoie en stage ou en poste à l'étranger connaissent encore l'obligation, comme leur homologues des pays de l'Est il y a quelques années, de laisser au pays conjoint ou enfants.

3.4 La politique avec les armes nucléaires

La Chine s'est toujours fait l'avocat de l'interdiction totale des armements nucléaires et de leur destruction complète. Il a concrétisé sa doctrine dans une proposition en cinq points sur le désarmement nucléaire soumise à la 51^e assemblée générale des Nations Unies (1996) :

- _ Abandon de la stratégie de dissuasion par les plus grandes puissances nucléaires et réduction de leurs arsenaux ;
- _ engagement des Etats nucléaires à ne pas utiliser en premier leurs armements, ni à utiliser contre des Etats non nucléaires, ou dans des zones nucléarisées ;
- _ retrait de toutes les armes déployées hors de leurs frontières par des Etats nucléaires ;
- _ interdiction de développer des bases dans l'espace et des systèmes de défense contre les missiles balistiques ;
- _ conclusion d'un traité sur l'interdiction totale des armements nucléaires et sur leur destruction complète.

Il a signé et ratifié les traités concernant les zones dénucléarisées. En mars 1992, la Chine a accédé au Traité de non-prolifération (TNP) et a signé le CTBT dès le premier jour (24 septembre 1996). Elle a participé positivement aux propositions visant à interdire la production de matériaux fissiles (cut-off) et soutient les différentes initiatives de l'AIEA sur la sécurité. Enfin, elle continue de promouvoir sa proposition de convention, dont l'objet serait l'engagement à ne pas utiliser l'armement nucléaire en premier, et tente de la faire accepter par les autres puissances nucléaires.

Au-delà de ce discours, la réalité est un peu différente car un effort de désarmement pourrait contraindre Pékin à se soumettre à de nouvelles obligations. Malgré les annonces, la RPC n'a pas signé le traité créant une zone d'interdiction des armes nucléaires en Asie du Sud-est (traité de Bangkok), le seul qui la concernait directement. Elle se dit hostile au projet de création d'une zone dénucléarisée en Asie du Nord-est. Enfin, non seulement elle ne respecte pas les principes du cut-off, mais il semble même qu'elle ait largement accru ses capacités de production de matériaux fissiles, en bonne partie avec l'aide de la Russie d'ailleurs.

3.5 Armements chimiques et bactériologiques

La Chine a ratifié la Convention sur les armements chimiques en décembre 1996. Elle avait fait de même avec la Convention sur les armes biologiques dès 1984. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle a d'ailleurs été victime de l'utilisation par le Japon de ces deux types d'armes, surtout sous la forme d'expérimentations. Après de longues négociations, elle a obtenu que

Tokyo prene en charge l'enlèvement des munitions et autres déchets qui demeurent enfouis en quantités importantes dans le Nord-Est de la Chine.

Elle continue cependant à s'ériger contre le principe de vérification du respect des conventions par une délégation internationale, qu'elle juge intrusif, et désirerait bénéficier des retombées industrielles potentielles des recherches sur les armements chimiques et biologiques. De plus, les équipements dont disposent ses forces armées ne sont pas à même de faire face aux menaces que pourraient faire planer sur le pays ce type d'armes.

3.6 La non militarisation de l'espace

La Chine rejette toute militarisation de l'espace, qui ne pourrait profiter qu'aux grandes puissances (dont elle ne fait pas partie), seules capables de relever un tel défi. Il voudrait étendre cette interdiction aux armes anti-satellite et aux sous-systèmes utilisés par les systèmes de défense antimissile. Il a déposé un certain nombre de propositions dans ce sens et obtenu le soutien de nombreux pays.

3.7 Les mines antipersonnel

La question provoque une certaine gêne. Pékin, tout comme Washington, n'a jamais voulu s'interdire l'usage des mines antipersonnel qu'il estime indispensable à la sécurité le long de ses 14 000 kilomètres de frontière. Il annonce à grand renfort de publicité ses opérations de déminage (en particulier le long des frontières avec le Vietnam), ou l'aide apportée au Cambodge. La Chine a annoncé dès 1996 qu'elle suspendait l'exportation des mines, mais elle est cependant obligée de reconnaître que sa participation à la réunion d'Ottawa s'est limitée à l'envoi d'observateurs.

3.8 Contrôle des exportations

La Chine affirme régulièrement qu'elle s'interdit toute prolifération, qu'elle soit nucléaire ou balistique. De graves soupçons pèsent cependant sur elle, en particulier sur ses actions en direction du Pakistan. Elle n'est pas partie prenante au MTCR, se contentant de promettre qu'elle en respecterait les règles, ce qu'elle ne semble pas toujours avoir fait. Si elle était invitée à y participer, elle le ferait probablement, si ce n'est dans les faits au moins par des discours allant dans ce sens. En attendant, régulièrement prise en flagrant délit de prolifération, la Chine réitère inlassablement un discours de responsabilité et de retenue, que démentent tout aussi inlassablement les faits.

Ses exportations d'armement, qui dépassaient les deux milliards de dollars par an en 1987, ont baissé jusqu'à 600 millions de dollars en 1991 pour fluctuer entre 500 millions et un milliard de dollars par an depuis la nouvelle guerre des étoiles que pourrait provoquer la mise au point de

la MD, pousserait peut être la Chine à se lancer dans une course aux armements, même limitée. Il est certain qu'elle essaierait alors de la financer par une relance de ses exportations de matériels d'armement, la conduisant probablement à de nouveaux dérapages proliférants.

3.9 Le rêve de guerre non conventionnelle

Depuis longtemps, la Chine rêve de se doter d'une armée forte, capable de tenir tête aux Etats-Unis. Dans le même temps, elle sait qu'elle n'a pas les moyens de copier les matériels et les doctrines des occidentaux, et préfère toujours compter sur elle-même et maintenir sa répulsion culturelle à l'égard des « barbares ». La volonté de choisir des solutions purement chinoises, qui, poussée à son paroxysme, a mené aux excès du Grand Bond en avant, continue de conduire sur des pistes de recherches originales. Cette recherche s'inscrit très profondément dans la pensée stratégique chinoise. Déjà Sun Zi en appelait à la synergie entre les forces « ordinaires » et les forces « extraordinaires ». Ces dernières recouvraient dans premier temps la désinformation, l'espionnage, le sabotage..., c'est-à-dire l'ensemble des opérations potentiellement nocives pour l'adversaire, qui ne se caractérisaient pas par l'affrontement physique des deux forces en présence.. Les théoriciens moïstes ont voulu y adjoindre tout ce qui se passe dans les bases arrière de l'ennemi et les opérations de guérilla. Cet ensemble flou, regroupant tous les concepts non classiques, reste perçu par certains comme le remède à l'impécuniosité chronique de la défense chinoise.

Dans les années 1960 et 1970, la mise en application de quelques concepts « novateurs » a conduit à la fabrication de prototypes très ambitieux, avions de chasse, sous-marins, missiles, radars et bien d'autres, qui avaient en commun de reprendre des idées abandonnées en Occident ou d'explorer des pistes totalement nouvelles. Cette fougue créatrice ressemblait en définitive beaucoup à celle qui avait saisi les ingénieurs occidentaux dans les années 1950, donnant lieu à quelques belles réalisations mais aussi à de coûteux échecs. En Chine comme en Occident, les élémentaires des sciences exactes sont restées intraitables et la plupart de ces programmes se sont soldés par de sérieux échecs dont on peut contempler quelques reliquats dans les différents musées militaires chinois.

Depuis la prise de conscience de 1993, le besoin d'armes nouvelles s'est renforcé et toutes les pistes de la haute technologie ont été explorées, dans l'espoir de les transformer en ressources militaires non conventionnelles, capables de provoquer les pires dévastations au plus bas coût. Il existe d'ailleurs un fort courant de pensée au sein de la défense chinoise selon lequel il n'est pas nécessaire de vouloir mener une compétition ruineuse et sans espoir en vue de rejoindre le niveau technologique américain, mais qu'il est possible de suppléer aux carences par le développement de « pôle d'excellence » conduisant à la production d'armes_ ou plutôt de moyens d'action_ suffisants. On entend ainsi souvent des déclarations sur la mise au point de

virus informatiques et autres pratiques visant à la destruction ou l'incapacitation des systèmes adverses, qui permettrait de rendre sourd, muet et aveugle un adversaire dont la puissance ne reposerait que sur les nouvelles technologies. Les propositions les plus variées et les plus surprenantes coexistent, entre concours Lépine et démonstration. Il est peut probable que de telles recherches débouchent sur beaucoup de réalisations concrètes, mais elles peuvent avoir quelques retombées. Le revers de la médaille est le risque de voir les dirigeants être amenés, comme cela s'est déjà produit pendant les années Mao, à délaisser les solutions sûres mais peut glorieuses pour des chimères qui se révéleront inutilisables.

Il ne faut aussi jamais oublier que la « stratégie du verbe » dont il est question plus haut est considérée ici comme une arme à part entière et employée de manière intensive aussi bien dans des opérations « Psyops » classiques, opération de propagande visant directement les adversaires, que dans des conflits à plus grande échelle ; ainsi pendant la guerre de Corée, la RPC a affirmé sans relâche, et sans preuve mais non sans succès, que les États-Unis aidés des Japonais menaient une guerre bactériologique.

L'usage simultané de tous ces moyens non classiques, même s'ils sont efficaces, n'a pas que des avantages. Il complique la tâche des planificateurs, obligés de prendre en compte des moyens hypothétiques aux effets pour le moins imprévisibles.

En ce début de XXI^e siècle, si on s'en reflète au seul discours, la Chine en paix avec l'ensemble de ses voisins terrestres et maritimes. Elle affirme ne connaître qu'un seul problème de souveraineté, celui de l'irréductibilité taïwanais, et qu'un seul adversaire : les États-Unis, ou plutôt, la volonté monopoliste mondiale de quelques dirigeants américains. Le problème posé par Taïpei est, d'après elle, strictement interne à la Grande Chine. Face aux ambitions de Washington, elle dit vouloir réunir tous ceux qui s'opposent à l'unipolarité.

La réalité est un peu différente. L'empire du Milieu est entouré de voisins nombreux et hétérogènes, qui ne sont ni alliés ni même amis. Sa puissance militaire, malgré les forces nucléaires, demeure très limitée et difficilement employable. Elle n'est, de plus, pas soutenue par une situation intérieure aussi stable et fleurissante que celle affichée. Les particularités de son entourage la contraignent à se doter de forces relativement nombreuses et leur donner des postures stratégiques différentes, ce qui nuit à leur cohésion et transforme toute planification en une combinaison impossible. La Chine devra donc se contenter, pendant encore de longues années, de forces armées dotées d'une capacité opérationnelle circonscrite à la région, et compenser cette faiblesse par une diplomatie performante, qui s'appuiera sur une utilisation optimale de toutes les « armes » non militaires basées sur l'apparence plus que sur la puissance réelle, celles dont l'utilisation a toujours été prônée par Sun Zi et ses successeurs et lui ont, à ce jour, plutôt mieux réussi que les canons.

Depuis sa création, la Chine a participé à toutes les réunions de l'ARF et a dressé, dans son Livre blanc de juillet 1998, une liste des sujets traités au cours de ces rencontres. Y sont

évoqués différentes mesures de confiance, le maintien de la paix, le sauvetage en mer, les catastrophes naturelles, la diplomatie préventive, la non-prolifération et autres principes fondamentaux. On le constate rien de concret ne semble envisagé en matière réellement militaire. La Chine se targue ainsi d'avoir développé une série de propositions constructives dans le cadre des mesures de confiance, et le Livre blanc 2000 s'inscrit dans la lignée du précédent. Sur les mêmes sujets, la RPC parle de collaboration en matière de médecine militaire et de coopération multilatérale sur la réutilisation, à titre civil, des technologies et des moyens militaires. On est, encore une fois, assez éloigné de ce qui se fait entre pays de l'ASEAN ou ailleurs dans le monde, dans des enceintes pourtant semblables.

Les années 1990 ont été marquées par une certaine crispation antichinoise de pays qui voyaient leur grand voisin du Nord changer de dimension et de mode de fonctionnement. Les Etats-Unis évacuaient ou simulaient un retrait d'Asie du Sud-est ; et l'URSS, dont l'existence avait, pour beaucoup et depuis une vingtaine d'années, pour principal avantage de capter l'attention de Pékin en direction du nord, s'effondrait. Prenant très vite en compte la nouvelle donne stratégique, les autorités chinoises augmentaient leurs menaces sur l'archipel des îles Spratly, puis sur le golfe du Tonkin et les îles Natuna. Dans le même temps, une vraie prise de conscience stratégique voyait le jour dans la plupart des pays fondateurs de l'ASEAN. Grâce à la volonté nationale de l'Indonésie et des Philippines, s'affirmait progressivement le concept d'Etat archipelagique, Singapour se dotait d'une véritable armée, ultramoderne par certains aspects, tandis que tous, de manière plus ou moins détournée, entretenaient, voire même renforçaient, leurs relations militaires avec Taiwan. Au sein de l'ASEAN, le Viêtnam et l'Indonésie sont sans doute les plus demandeurs de réalisations militaires pratiques, alors que la Thaïlande, certaine de se préserver des appétits chinois au prix de quelques concessions minimales, s'oppose assez fermement à toute initiative en ce sens. C'est pourtant des Philippines qu'est venue la première proposition concrète, demandant la création d'un comité consultatif en matière de défense au sein de l'ASEAN. Et depuis peu, la Malaisie se montre aussi assez active dans ce domaine.

Depuis quelques années, toujours de manière informelle, sans le moindre effet d'annonce, et donc sans trop attirer l'attention de l'Ouest, des liens militaires réels se sont multipliés, fondés sur de petites réalisations pratiques, vécues au quotidien. Des stéréotypes tels que l'opposition entre Singapour et la Malaisie, ou entre la Malaisie et l'Indonésie, mais aussi les conflits multilatéraux au sujet de telle ou telle île de l'archipel des Spratly, paraissent bien oubliés. Outre les exercices bi-ou multilatéraux qui se multiplient, des opérations communes ont été élaborées, en particulier contre les pirates ou les trafiquants de drogue. On a vu aussi se développer des patrouilles mixtes. Or ces deux dernières initiatives nécessitent autre chose que la simple volonté de quelques hommes d'Etat ou de quelques technocrates. De telles coopérations ne sont possibles que si les différents partenaires ont réussi à mettre au point des

procédures minimales communes. Pour des raisons techniques et historiques, des bases existent entre toutes les marines du monde ; ainsi s'explique le fait que les premières coopérations aient été maritimes. L'histoire même les pays de la zone fait que la plupart des armées de l'air ont un passé, et donc des procédures, solidement marqués par l'US Air Force qui, non contente de se déployer dans beaucoup de ces pays pendant la guerre du Viêtnam, a formé et entraîné une bonne partie des pilotes, tout en fournissant du matériel. Là aussi, il était donc possible de créer des exercices communs, même si ceux-ci sont encore loin d'avoir le niveau d'intégration que l'on peut constater au sein de l'OTAN. Les coopérations entre forces terrestres sont beaucoup plus récentes et difficiles à mettre en oeuvre, le poids cultures nationales ayant rendu les procédures très divergentes, sans évoquer les problèmes linguistiques. On est encore très loin d'une véritable interopérabilité, et , malgré les coopérations en cours et volonté de certains responsables, les progrès restent limités. Enfin, encore plus discrets, les échanges de renseignements entre les différents pays sont certainement très réguliers et très importants, même s'ils demeurent difficiles à quantifier.

En 1999, l'intervention sous contrôle australien au Timor oriental aurait pu représenter un point fort. Elle ne l'a pas été pour un ensemble de raisons dont aucune n'était véritablement déterminante. Les nouveaux venus (Viêtnam, Laos, Birmanie et Cambodge) n'ont pas voulu intervenir. Parmi les<< anciens>>, alors que la Thaïlande se prononçait pour une intervention armée, les Philippines voulaient se limiter à une action purement humanitaire, certains aussi éprouvaient sans doute d'autres problèmes matériels peu glorieux. Tous enfin, à l'exception peut-être de la Thaïlande, voulaient éviter un geste qui aurait pu être mal perçu par Djakarta. Il n'en demeure pas moins que cette opération aura permis aux troupes de quatre pays (Thaïlande, Philippines, Malaisie, Singapour) de se retrouver ensemble sur un théâtre asiatique. Surtout ces sujets, et particulièrement dans le domaine militaire, la Chine éprouve une profonde désaffection pour la coopération multilatérale contre laquelle elle ne sait pas employer ses armes habituelles. Tout ce qui pourrait ressembler à une alliance dirigée contre elle terrorise la RPC. Il convient en outre de préciser que la simple addition des forces des différents pays de l'ASEAN est loin d'être négligeable. Non seulement la somme des effectifs est au moins égale à l'ensemble des forces stationnées dans le Sud, mais les matériels modernes sont plus nombreux et surtout la qualité opérationnelle globale est supérieure. La Chine apparaît donc de plus en plus menaçante, surtout depuis qu'elle semble vouloir développer des forces projetables et une marine capable de s'éloigner de ses côtes. Dans le même temps, la crise asiatique est pratiquement terminée, ce qui a permis d'étoffer les budgets de Défense et de songer à nouveau à des acquisitions auxquelles il avait fallu renoncer en 1997

La Chine s'oppose et s'opposera toujours à toute militarisation de l'ASEAN, et même à toute entente militaire entre certains de ses membres . Concernant les relations bilatérales entre les pays de l'ANSEA et la Chine, l'ASEAN n'a pas, surtout au sujet de la sécurité collective, de

grande unicité de vues. Chacun entretient donc des relations de défense très spécifiques avec la Chine.

CONCLUSION

A l'époque maoïste, la République populaire de Chine a été totalement subordonnée aux campagnes politiques pour se maintenir au pouvoir dans la lutte permanente entre factions opposées. Après la fin de la guerre froide, en particulier, à l'arrivée au pouvoir de Deng Xiaoping à la fin des années 1970, le poids des facteurs économiques et des exigences du développement semblent avoir primé sur les références idéologiques. Ils sont donc les seuls moyens pour développer le pays ainsi que pour moderniser les forces armées chinoises (armée populaire de libération). Dans ce cas là, la Chine considère que l'ASEAN est un partenaire indispensable pour alléger le contre-poids face aux ambitions chinoises en mer de Chine méridionale. De plus, l'ASEAN joue pour le moment un rôle beaucoup plus important dans les intérêts stratégiques de la Chine en Asie-Pacifique. Elle assiste aux dialogues de sécurité multilatéraux depuis la création de l'ARF (le Forum Régional de l'ASEAN). Elle coopère étroitement avec l'ASEAN en signant l'accord bilatéral et multilatéral. La Chine et l'ASEAN vont fonder une zone de libre échange.

La Chine est un grand pays, surpeuplé, qui vient de réformer son système économique. Et l'on est en droit de se demander si elle ne va pas devenir la nouvelle super-puissance de demain ?

Table des matières

INTRODUCTION	1
1 STRATEGIE POLITIQUE	2
1.1 La politique intérieure de la Chine	2
1.2 La politique énergétique	2
1.3 La politique de système bancaire	3
1.4 La politique d'emploi, de chômage et d'insécurité au travail	4
1.5 La structure du marché du travail en Chine	5
1.6 L'insécurité dans le travail en Chine	5
1.7 La politique de la Chine envers l'Asie du Sud-est	6
2 STRATEGIE ECONOMIQUE	8
2.1 La réforme fiscale	10
2.2 La réforme des entreprises de l'Etat	10
2.3 La montée de la puissance commerciale	12
2.4 La dépendance énergétique chinoise	14
2.5 Les pressions sur la monnaie chinoise	16
3 STRATEGIE MILITAIRE	17
3.1 La Chine et la mer	18
3.2 La Chine et les opérations de maintien de la paix de l'ONU	20
3.3 Les liens avec les pays hors zone	21
3.4 La politique avec les armes nucléaires	24
3.5 Armements chimiques et bactériologiques	24
3.6 La non militarisation de l'espace	25
3.7 Les mines antipersonnel	25
3.8 Contrôle des exportations	25
3.9 Le rêve de guerre non conventionnelle	26
CONCLUSION	30
TABLE DES MATIERES	31